

Ce prospectus ¹ se termine ainsi :

« Sous les étreintes de l'Administration, la France a donc perdu toutes ses franchises municipales et provinciales, et les assemblées légales, qui se peuvent former hors de Paris, fonctionnent dans le cercle le plus rétréci. Ce système a porté ses fruits ; la vie publique s'est peu à peu retirée des départements ; la vie publique, cette âme de toute nationalité, est à peu près éteinte aujourd'hui partout ; hors à Paris, et par suite d'une situation si funeste, les intérêts matériels ont souffert et les intérêts intellectuels ont été presque anéantis ».

Suit une longue *introduction* non signée où sont expliquées les raisons de hâter la décentralisation intellectuelle et administrative de la France.

La France est vaste, y dit-on en substance. Depuis le Rhin jusqu'aux gaves des Pyrénées, bien des populations diverses, parlant des dialectes différents, cherchant des intérêts qui ne sont pas les mêmes, se trouvent réunies. La nature, leurs besoins les empêchent de s'accommoder d'une règle unique.

Mais la France n'est vaste que géographiquement, politiquement, elle est bien petite et quelques lieues de tour la contiennent ; le mur d'octroi de Paris en est la frontière. Paris a absorbé toute la vie, pompé tout le sang des provinces. Des villes comme Lyon, Bordeaux, Rouen, Toulouse, Nantes ne jouent pas le rôle qu'elles devraient avoir. Plus tyrannique que sous n'importe quel roi, l'administration française nous serre dans son étau. Le gouvernement peut ainsi bien plus facilement nous diriger ; tout est centralisé en ses mains et il n'a plus à compter qu'avec l'opinion publique de la capitale ; le reste de la France ne compte pas.

Suivent des considérations historiques. Les Gaulois, cependant fort opprimés par les Romains, avaient conservé un certain système municipal qui leur permettait la conduite de leurs affaires commerciales. Dans les moments les plus périlleux de notre histoire, par exemple sous Charles VII, ce qui nous a sauvés de l'étranger ce furent nos libertés locales.

1. Ce prospectus est extrêmement rare et ne figure pas dans mon exemplaire de la *Revue provinciale*. La Bibliothèque nationale le possède heureusement.